

Charte éditoriale de Sens Public pour la traduction

Conditions générales de publication

- ◆ Tout texte traduit proposé à la Revue *Sens Public* doit faire au préalable l'objet d'une relecture ou **révision scrupuleuse** sur la plate-forme de traduction collaborative Babel (<http://babel.sens-public.org>) et avoir été approuvée par l'auteur qui sera associé à l'élaboration de la traduction le cas échéant.
- ◆ Le traducteur doit fournir **une biographie d'environ 5 lignes** éventuellement suivie **d'une bibliographie personnelle** réutilisable pour chacun de ses articles publiés sur le site. Le traducteur pourra réactualiser ces informations dès qu'il le désirera.
- ◆ Le traducteur est tenu de **signer un contrat** autorisant la revue *Sens Public* à publier son ou ses articles, dont il assure être le seul auteur final (voir [Lettre-accord Traducteur](#)).
- ◆ Tout traducteur souhaitant devenir membre de l'Association *Sens Public / Puzzle* doit régler une **cotisation** annuelle de 60€ / 30€ pour les étudiants, donnant droit à un an d'abonnement aux *Cahiers Sens Public*. Consulter le formulaire d'adhésion/abonnement à l'association.

Format des articles et mise en page

Logiciels de traitement de texte : Word (format *.doc) ou OpenOffice (*.odt).

Longueur des textes : 15 000 à 75 000 signes pour les articles ; 6 000 signes minimum pour les comptes-rendus de livres ; 400 000 signes maximum pour les mémoires et les essais.

Corps de texte : Police Tahoma 10pt. Notes de bas de page : Tahoma 9 pt. La hiérarchie des titres et des sous-titres doit être apparente ; la police et la taille seront automatiquement modifiées lors du traitement pour publication.

Le titre principal doit commencer par une majuscule et être écrit en caractères minuscules. Aucun titre ne doit être écrit tout en majuscule (Ex: TITRE).

Le texte ne doit pas comporter de mots soulignés et en gras, seuls les italiques sont acceptés (sauf cas particulier qui se justifierait).

Les siècles sont écrits en chiffres arabes. Ex : 17^e siècle.

La norme générale retenue pour **les références bibliographiques** est (« Harvard style »):

Références de livres : Nom, Prénom, *titre*, lieu, éd., année, page(s) citée(s).

Références d'articles : Nom, Prénom, « titre de l'article » in *revue*, n°, date, page(s) citée(s).

Dans les références inscrites *en notes de bas de page*, les noms d'auteurs ne doivent pas être écrits en lettres capitales (ex: BALZAC), mais sont écrits en minuscules (ex: Balzac). Lorsque l'article comporte une *bibliographie générale en fin d'article*, les noms sont écrits en lettres capitales (ex: BALZAC).

Les articles écrits dans une autre langue que le français peuvent adopter une notation plus usuelle dans cette langue, par exemple les « : » pour la mention de l'éditeur.

- ◆ L'auteur doit impérativement fournir **un résumé de 5 à 10 lignes**, en deux langues (outre la langue originale du texte, le français ou l'anglais), **ainsi que 5 à 10 mots-clés** (concepts, notions, noms de personnes importants cités dans l'article). Chaque mot-clé constituera une porte d'entrée du texte.